

S'ENGAGER DANS UN PROJET D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR LA VOILE



Depuis 2020, la Fédération Française de Voile s'est engagée en faveur de l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi en déployant le programme national « La Mer est à vous ».

Avec l'ambition de favoriser des vocations maritimes, le programme offre aux bénéficiaires du projet des perspectives professionnelles.

Le programme « La Mer est à Vous » a été une réussite et a permis d'accueillir en 4 ans 434 bénéficiaires éloignés de l'emploi dans les 22 structures engagées.

À la suite de cette première expérimentation nationale, plusieurs structures ont souhaité pérenniser le projet, en adaptant : la durée des programmes, les sources de financement, le public visé, les dispositifs de formation, ou encore le contenu des programmes.

Pour accompagner toutes les structures fédérales qui souhaiteraient s'engager dans ce type de projet, la FFVoile a souhaité réaliser un guide méthodologique, complémentaire au guide de capitalisation paru en 2024. Il vient compléter la boîte à outils fédérale sur ces projets en capitalisant sur l'expérience des structures engagées depuis 5 années. Il présente des sources d'inspirations permettant d'orienter les programmes, les durées et les modèles économiques.

Le public cible

Beaucoup de dispositifs ciblent les jeunes de 18 à 25 ans confrontés à des difficultés d'insertion et/ou de maintien dans l'emploi, les NEETS (ni en emploi, ni en études, ni en formation), les demandeurs d'emploi ou encore les jeunes concernés par des mesures judiciaires. Cependant, vous pouvez considérer l'ensemble des publics car il existe aussi des dispositifs d'accompagnement à destination des publics Seniors éloignés de l'emploi. Par exemple, le Pôle Nautique Sud Goelo avait en 2023 au sein de sa cohorte 4 stagiaires de plus de 50 ans dans cette situation.

Les financements

L'expérimentation nationale du programme « La mer est à vous » (2021/2024) était financée principalement par des fonds nationaux (Plan d'Investissement dans les Compétences). A partir de 2025, l'enjeu principal a été de trouver de nouvelles sources de financement, de les diversifier et de les territorialiser.

Les structures qui ont demandé des subventions auprès d'un opérateur de compétences ou d'une collectivité territoriale ont pu bénéficier de l'agrément obligatoire Qualiopi de la FFVoile. C'est le cas, par exemple, de la Société Nautique de Saint Malo qui a déposé un projet « La Mer est à vous » auprès de la Région Bretagne dans le cadre d'une action de formation « Territoriale - Prépa Avenir ». Grâce à cet agrément, le club a obtenu une subvention régionale de 55 000 €.

La FFVoile vous propose d'héberger la partie de vos ressources qui nécessitent un agrément Qualiopi, une convention en fixe ensuite les règles de fonctionnement.

Nous vous encourageons à vous renseigner auprès de votre conseil régional, premier financeur public de la formation professionnelle.

Quelques exemples de dispositifs similaires :

- Pays de la Loire : *Prépa Avenir Clés Avenir / Prépa Avenir Sup*
- Normandie : *Dispositif #Avenir*
- Hauts de France : *Formations en avenir en apprentissage pour les Hauts de France*

Les sources de financement varient d'un territoire à l'autre et impactent le programme proposé.

Les appels à projets proposés par des collectivités sont ouverts dans plusieurs domaines clés : remobilisation des jeunes, insertion professionnelle, politique de la ville, lutte contre l'exclusion. Les collectivités locales, les dépar-

tements, les régions et les services de l'État proposent des dispositifs ciblés pour soutenir des initiatives concrètes.

Il est essentiel de suivre régulièrement les publications officielles pour ne pas manquer ces opportunités. Les appels à projets sont souvent publiés sur les sites des préfectures, des conseils départementaux et régionaux, ainsi que sur des plateformes spécialisées. Par ailleurs, les fondations privées peuvent être une source complémentaire de financement. Certaines d'entre elles proposent des appels à projets ou des dispositifs de soutien pour des initiatives locales. Vous pouvez aussi taper quelques mots clés sur votre navigateur de recherche afin de vous abonner aux newsletters ou alertes pertinentes et recevoir directement les rappels de veille.

Pour maximiser vos chances, pensez à bien identifier les mots-clés pertinents dans vos alertes sur les moteurs de recherche et à adapter vos propositions aux priorités des financeurs.

Quelques sites ressources :

- **Yes asso** : association dont la mission est de recenser et mettre à jour le plus grand nombre de sources de financement destinés à des projets d'intérêt général ou de l'ESS.
-> www.yessasso.org
- **Plateforme d'appel à projets** : recensement de tous les appels à projets, appels à manifestations d'intérêt, concours ou encore dispositifs de mécénat qui concernent les projets régionaux et nationaux.
-> www.appelprojets.org/
- **Pôle Ressources nationales sport et innovation**
-> www.sport-inclusion.fr/aide
- **Plateforme aides du territoire**
-> www.aides-territoires.beta.gouv.fr
- **Centre Français des fonds et fondation** : recensement de toutes les fondations et les fonds de dotations.
-> www.centre-francais-fondations.org



Adapter son programme en fonction du projet de club et du format

	EXEMPLES DE FORMAT RECENSÉS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	RECOMMANDATIONS
PROGRAMME « COURT »	<ul style="list-style-type: none"> 1 journée par semaine. 2 fois 2 mois avec 3 jours dans la semaine. Une demi-journée par semaine pendant 8 mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Moins coûteux en financement global (moins de temps, moins de salaires, équipement limité). Moins d'engagement pour la structure. Equilibrer aussi avec la dynamique de vie du club. Possibilité d'accueillir plus de personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts unitaires parfois élevés par bénéficiaire si faible volume ou matériel spécifique. Moins d'adaptabilité aux freins (mobilité, logement, santé). Moins de temps pour un accompagnement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Bien communiquer sur le projet pour les partenaires et les financeurs. Identifier des financements "courts" spécifiques (subventions, appels à projet locaux). Partenariats forts avec collectivités locales, organismes emploi, clubs pour mutualiser les ressources. Optimiser les sessions pour maximiser l'impact (atelier de compétences, remobilisation, réseau). Minimiser les coûts fixes (infrastructures, matériel, transports) ou mutualiser matériel/espaces.
PROGRAMME « LONG »	<ul style="list-style-type: none"> 4 jours par semaines pendant 6 mois. 2 x 3 mois du mercredi au samedi. 	<ul style="list-style-type: none"> Limité à 7-8 personnes. Potentiel fort pour une insertion durable et une montée en compétence. Possibilité de passer le permis bateau, un niveau de voile, devenir aide moniteur. Meilleure visibilité pour les financeurs. Possibilité d'intégrer des composantes complémentaires (logement, santé). Capacité à amortir les coûts initiaux (achat de matériel, formation des éducateurs, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Limité à 7-8 personnes. Nécessite une gestion rigoureuse, des moyens humains & financiers significatifs. Coût de maintien opérationnel élevé (salaires, entretien matériel, structure). 	<ul style="list-style-type: none"> Bien communiquer sur le projet pour les partenaires et les financeurs. Prévoir des revenus externes pour gérer les aléas. Mise en place d'un système de suivi/évaluation des résultats pour prouver l'impact et sécuriser les financements futurs. Diversification des financements pour réduire la dépendance aux financements publics : partenariats privés, services payants, financement innovants. Mutualisation (avec d'autres structures) matériel, formations, fonctions supports. Renforcement des compétences internes pour gestion, montage de projets, recherche de financements, partenariats.

Illustration d'une semaine « type » (à adapter selon le format retenu)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	Manutention au club	Navigation	Repos	Navigation	Stage en entreprise	Possibilité de participer à la vie du club (régate, navigation libre) etc
APRÈS MIDI	Visite d'entreprise	Atelier CV et Lettre de Motivation	Repos	Atelier CV et Lettre de Motivation	Stage en entreprise	



Modèles économiques

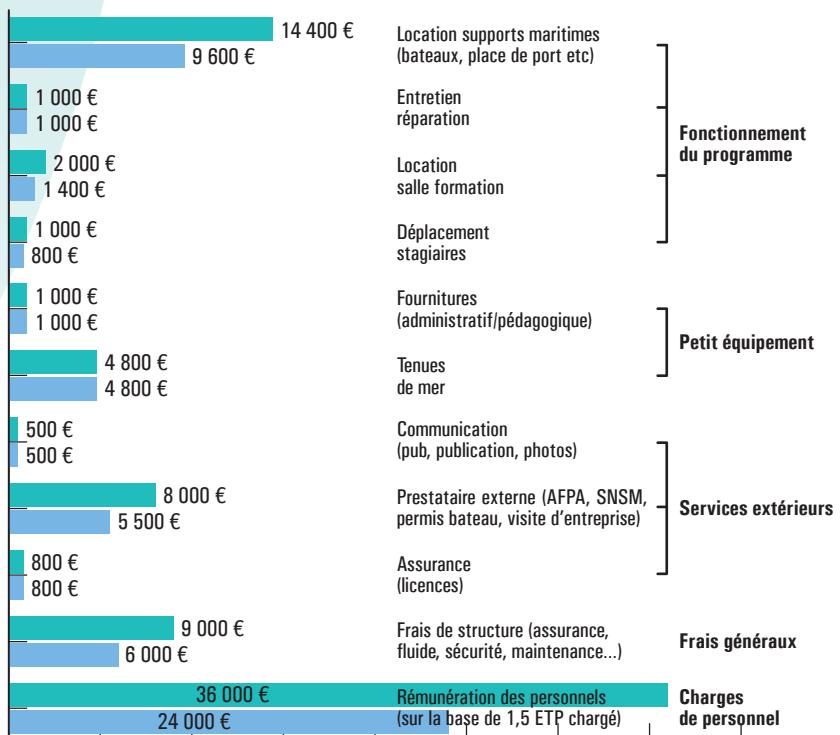
La FFVoile vous propose une sélection de modèles économiques issus de structures pratiquant l'insertion sociale ou professionnelle par la voile ainsi que des exemples de charges types pour des programmes d'insertion (longs et courts). Ces exemples ne sont pas exhaustifs : ils illustrent des configurations réelles possibles, pour aider à concevoir un projet réaliste.

Les durées possibles d'un projet sont étroitement dépendantes :

- des montants de financement obtenus,
- de la structure / stabilité des financements,
- de la diversification des sources de revenus.

Un modèle solide repose sur l'équilibre entre ambition (durée, accompagnement) et sécurité financière.

Charges types pour 8 bénéficiaires pour un programme :
LONG (6 mois soit 78 500 €) vs COURT (4 mois ou 2x2 mois soit 55 400 €)



Sources de financement possibles

	Scénario A	Scénario B	Scénario C	Scénario D
Dotations publiques				
Dispositif Sesame	0%	0%	15%	0%
Région	60%	0%	0%	0%
Conseil départemental (CD)	0%	10%	50%	0%
Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI)	8%	0%	0%	0%
Ville	4%	0%	0%	0%
Appels à Projets				
Fondation du Sport	10%	20%	0%	50%
Projet Sportif Fédéral	3%	0%	0%	0%
Divers (Fonds d'intervention maritime, Fonds de dotation transatlantique, Impact 2024, etc)	5%	70%	0%	0%
Dotations privées				
Mécénat ou fondations d'entreprise	0%	0%	20%	0%
Autofinancement	10%	0%	15%	50%
	100%	100%	100%	100%

En savoir +

🌐 www.ffvoile.fr 📧 développement@ffvoile.fr